







Une enquête a été immédiatement commencée sur cette affaire, par les soins de M. le commissaire de police d'In-

ETRANGER.

PRUSSE (Cologne, dans la province rhénane), le 14 septembre.—M. de Hasenpflug, ministre de la justice et président du conseil des ministres dans le grand-duché de Hesse-Cassel, et qui, par le Tribunal de Greifswald (Prusse), a été condamné par défaut, pour escroquerie, à quinze jours d'emprisonnement (V. la Gazette des Tribunaux du 30 juin dernier), est actuellement, comme on le sait, en fuite avec tous ses collègues, les autres ministres de la Hesse électorale.

Avant-hier au soir, M. de Hasenpflug a remis le pied sur le territoire prussien, à Rheda, et là il est monté dans un convoi de chemin de fer pour se rendre, disait-il, à Coblenz, mais réellement pour passer en Belgique. A la gare de Dusseldorf (Prusse), deux gendarmes entrèrent dans la voiture où se trouvait M. de Hasenpflug et le sommèrent de les suivre auprès du commissaire de police. M. de Hasenpflug refusa et produisit un passeport qui était en règle; mais les militaires exhibèrent, de leur côté, un mandat d'amener rendu contre lui,

et déclarèrent qu'ils devaient le placer sous la main de la justice. M. de Hasenpflug finit par obtempérer à cette injonction, et il fut conduit auprès du commissaire de police du premier district de Dusseldorf. Ce magistrat lui laissa l'alternative ou d'être mis en prison, ou de consigner 3,000 thalers (11,400 francs), comme garantie qu'il se constituerait prisonnier à Greifswald avant le 20 septembre présent mois, afin de subir la peine à laquelle il a été condamné, ou de comparaître en personne devant la Cour royale de Stettin, pour y soutenir l'appel qu'il a interjeté de la sentence du Tribunal de Greifswald.

M. de Hasenpflug a opté pour la dernière alternative, et il a déposé entre les mains du commissaire de police 3,000 thalers en traites sur Berlin; ensuite il est reparti de Dusseldorf par le railway, et depuis ce matin il est dans notre ville.

M. de Hasenpflug a été insulté par la populace sur toute la longue route qu'il a parcourue de Cassel à Cologne.

Une foule compacte s'est réunie devant l'hôtel où il loge à Cologne, et a proféré le cri de *percat* (qu'il périsse); mais la présence d'un détachement de dix hommes a suffi pour la disperser.

— ETATS-UNIS D'AMERIQUE (Boston). — Le professeur Webster a été exécuté le 30 à Boston, comme nous l'avons dit. Pendant les jours qui ont précédé la suprême expiation, la résignation, la tranquillité d'esprit du condamné ne se sont pas un seul instant démenties. Il a consacré à la prière et à des lectures pieuses les derniers

instants de son existence. Il a reçu jusqu'au bout les visites de sa famille, qu'il s'efforçait de consoler, disant qu'il était parfaitement réconcilié avec son sort.

Un fait très-caractéristique des mœurs américaines s'est produit à l'occasion de cette sinistre affaire. Pour mettre à l'abri du besoin la famille si cruellement éprouvée du professeur Webster, une souscription, limitée à un chiffre de 20,000 liv. st. (100,000 fr.), a été ouverte à Boston, et remplie en quelques jours. La veuve de la victime, Mme Parkman, s'est inscrite en tête pour 500 liv. st. Nous craignons d'affaiblir, en le commentant, la portée de ce trait touchant.

Bourse de Paris du 16 Septembre 1850.

Table of market data for Paris on September 16, 1850, including various bonds, exchange rates, and commodity prices.

Table of metal prices: Tissus de lin Maberl, Forges de l'Aveyron, Monc.-sur-Sambre, etc.

Table with columns: A TERME, Préc. clôt., Plus haut., Plus bas., Dern. cours. Lists various financial instruments and their prices.

Table titled 'CHEMINS DE FER COTES AU PARQUET' showing railway stock prices for various lines like St-Germain, Versailles, etc.

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales, les annonces de MM. les Officiers ministériels et celles des Administrations publiques doivent être adressées directement au bureau du journal.

Le prix de la ligne à insérer une ou deux fois est de 1 fr. 50 c. Trois ou quatre fois... 1 25 Cinq fois et au-dessus... 1

Ventes immobilières.

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES.

DOMAINES DE LA JARRIE ET DE LA DAVIERRE (Maine-et-Loire). Etude de M. BOINOD, avoué à Paris, rue de Choiseul, 41.

Vente, le 7 octobre 1850, en l'étude et par le ministère de M. GAUTRON, notaire à Nantes, en cinq lots.

(Maine-et-Loire). Contenance totale : 162 hectares 33 ares. Mises à prix : 132,500 fr. S'adresser pour les renseignements : 1° A M. BOINOD, avoué poursuivant la vente; 2° A M. Parmentier, avoué, rue Hauteville, 1; 3° Et à M. Gautron, notaire, à Nantes. (3623)

Chemin de fer de SAINT-ETIENNE A LYON. MM. les actionnaires sont informés qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le jeudi 17 octobre prochain, à Paris, salle Sainte-Cécile, rue de la Chaussée-d'Antin, 49 bis, à midi.

SAN-FRANCISCO (CALIFORNIE). Les magnifiques navires suivants, à trois-mâts, de première classe, partiront du Havre : L'ANNA, de 1,000 tonneaux, le 20 octobre. UN NAVIRE de 1,000 tonneaux, le 30 novembre.

400,000 FR. POUR 1 FR. Loterie des Lingots d'or autorisée. Tout billet peut gagner un des lots suivants : 400,000 fr., 200,000 fr., 100,000 fr., 2 lots de 50,000 fr., 4 de 25,000 fr., 8 de 10,000 fr., 10 lots de 5,000 fr., 200 lots de 1,000 fr.

(RIGOREUSEMENT FRANCO) à M. Maugé, rue des Trois-Frères, 22, à Paris. BACCALAURÉAT Inst. JACQUIN, r. de l'Onest, 26-73 élév. reçus d'année (4316)

PASSAGE de l'Opéra. Chapeaux de soie hygiéniques garantis contre la transpiration par un nouveau procédé; 12 fr.; mécan. 12 f. (4324)

Maladies de la PEAU. Pommade curative de Huc contre les dartres, démangeaisons, etc. Cons. r. Font.-Molière, 39 bis, de 2 à 5 h. (4412)

Loterie des Lingots d'or

Capital : 7 millions. PRIX DU BILLET : 1 FR. LOT PRINCIPAL : 400,000 FR EN UN LINGOT D'OR.

LES LOTS SECONDAIRES SONT : 1 Lot de 200,000 fr., 2 Lots de 50,000 fr., 5 Lots de 10,000 fr., 200 Lots de 1,000 fr., etc.

Les demandes et Billets et d'Agences doivent être adressées à la direction de la Loterie des Lingots d'or, PALAIS-NATIONAL, cour d'honneur; — Au bureau central de la distribution, BOULEVARD MONTMARTRE, 10, au coin du passage Jouffroy; — Et chez MM.

TOPIQUE INDIEN. Guérison assurée des hémorroïdes, descentes de matrice, sans bandage ni pessaires, et des varicelles.

PLUS PAPIER D'EMPECHER DE CICATRICES. Pour brûlures, coupures, déchirures, etc. La douleur cesse à l'instant. Médaille d'Or (NOSSEUR). Prix 1 fr., à Paris, rue du Croissant, 15, et dans les bonnes Pharmacies. Expéd.

POMPES A INCENDIE. Supérieures à toutes celles connues, à un prix inférieur. POMPES ROTATIVES ET A BALANCIER pour tous usages domestiques et manufacturiers; arrosements, irrigations et dessèchements; MACHINES A CLOUS. Bâti à treiller. — Machines à vapeur. Recueillir. Machines à battre les grains. — STOLTZ fils, rue de Boulogne, 10.

MILLE LITS AU CHOIX. A. DUPONT, FABRIQUE DE LITS EN FER et sommiers élastiques. GARANTIS 15 ANNEES.

EXPOSITION NATIONALE. Rue St-Honoré, 398 (400 moins 2), au 1er. SELTZOGÈNE-D. FÈVRE. Le plus grand des appareils à eau de Seltz, pour faire au gaz pur 3 bouteilles d'eau de Seltz, limonade gazeuse, vin mousseux, 20 fr. 15 fr. — l'ordre, 300 bouteilles, etc.

La publication légale des Actes de Sociétés est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GENERAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Etude de M. SIOU, huissier, rue Saint-Honoré, 265. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2. Le mercredi 18 septembre 1850, à midi. Consistant en canapé, fauteuils, chaises, commode, etc. Au compt. (3626)

TRIBUNAL DE COMMERCE. AVIS. Les créanciers peuvent prendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures.

FAILLITES. CONVOCATIONS DE CRÉANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées de faillite, MM. les créanciers:

VÉRIFICATION ET AFFIRMATIONS. Du sieur BLAT (Nicolas), limonadier, à la Villeite, quai de Seine, 67, le 21 septembre à 2 heures 1/2 (N° 954 du gr.).

ASSEMBLÉES DU 17 SEPTEMBRE 1850. NEUF HEURES : Helder, pré. serrurier, vérif. — Pinaré, md de meubles, clôt. — Simon et Durand, limonadier, id. — Fortin, épicer, id. — Elzers, boulanger, delib. — Fourniel, scieur de long, conc. — Fourmieu, épicer, id. — Saulnier, mécanicien, id.

DECEZ et INHUMATIONS. Du 13 septembre 1850. — Mme St-Aubin, 56 ans, rue St-Lazare, 102. — Mme veuve Jeanno, 55 ans, rue de la Bienfaisance, 38. — M. Vacogne, 87 ans, rue du Fg-St-Honoré, 228. — Mlle Marie, 37 ans, rue Bellefond, 59. — M. Marie, 43 ans, rue des Petites-Ecuries, 47. — Mme Bault, 57 ans, rue de Valenciennes, 9. — M. Casseville, 79 ans, rue de Valenciennes, 11. — M. Casseville, 79 ans, rue de Valenciennes, 11.

SÉPARATIONS. Demande en séparation de biens entre Victorine LACHER et Jean-Baptiste-Guzman LOUIS, rue St-Antoine, 61, à Paris. — Belland, avoué.